



Signalement d'un acte de violence ou d'intimidation

1. Qui fait le signalement (Nom de la personne)?

2. Parent

Autres :

Élève

3.

Victime (s)	<input type="text"/>	Gr :	<input type="text"/>
Auteur (s) préssumé (s)	<input type="text"/>	Gr :	<input type="text"/>
Témoin (s)	<input type="text"/>	Gr :	<input type="text"/>
	<input type="text"/>	Gr :	<input type="text"/>
	<input type="text"/>	Gr :	<input type="text"/>

4. Lieu de l'événement :

5. **Date (année – mois – jour) :**

Moment : A.M. :

Dîner :

P.M. :

6. Description de l'événement :

7. Fréquence de l'événement :

1 fois

plusieurs fois

Je ne sais pas

8. Description des blessures physiques et/ou des torts causés :



École
Saint-Fabien
6500, av. de Renty
Montréal (Québec) H1M 1M4
École : (514) 596-4883
SDG : (514) 596-4888
Site Internet : st-fabien.cssdm.gouv.qc.ca

Année scolaire 2021-2022

Signalement (réservé à l'administration) : Année-mois-jour-heure

Définitions importantes :

Le conflit :

Le conflit est une **opposition entre deux ou plusieurs personnes, élèves ou adultes**. Un conflit n'est **ni bon ni mauvais**, c'est la manière de le gérer qui peut entraîner de la violence ou de l'intimidation. Cette opposition survient lorsque ces personnes ne partagent pas le même point de vue. Le conflit oppose généralement des personnes qui possèdent le même niveau de force et de pouvoir. Dans un conflit, les personnes se sentent libres d'argumenter, de donner leur opinion et leur point de vue. Aucune des personnes impliquées ne perçoit une menace pour son intégrité et aucune ne manifeste la volonté ou donne l'impression de vouloir dominer l'autre. Alors que les discussions peuvent se faire de manière vigoureuse, les échanges demeurent généralement respectueux. Pour éviter que le conflit ne dégénère en violence ou en intimidation, il est important que chaque partie écoute l'autre et tente de trouver une solution. Si aucune résolution du conflit ne semble possible, les personnes impliquées ou celles qui sont témoins de relations non respectueuses doivent aviser un membre du personnel de l'école pour trouver du soutien.

La violence selon la loi sur l'instruction publique (LIP) :

Toute manifestation de force, de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle, exercée intentionnellement contre une personne, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens. LIP, art. 13

L'intimidation selon la loi sur l'instruction publique (LIP) :

Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberespace, dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser. LIP, art. 13

Centre
de services scolaire
de Montréal

Québec



Intervenant ayant reçu le signalement :

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Conclusion à la suite de l'analyse

Présence d'indice d'intimidation

- Intention ou non de faire du tort
- Inégalité des rapports de force
- Sentiment de détresse
- Répétition des actes

Nature du geste

- Conflit
- Acte de violence
- Intimidation Cyberintimidation
- Autre :

Complément d'information:

Signature de la direction:

Date (année – mois – jour):



6500, av. de Renty
 Montréal (Québec) H1M 1M4
 École : (514) 596-4883
 SDG : (514) 596-4888
 Site Internet : st-fabien.cssdm.gouv.qc.ca

Année scolaire 2021-2022

Signalement (réservé à l'administration) : Année-mois-jour-heure

IL EST IMPORTANT D'ASSURER LA SÉCURITÉ DES ÉLÈVES AVANT L'INTERVENTION DU 2^e INTERVENANT.

Vérifier si l'élève auteur:

- Comprend la situation;
- Accepte d'admettre sa responsabilité;
- Démontre de la sensibilité, de l'empathie;
- Est capable de trouver des éléments de solution;
- Est ouvert et disponible à mettre en pratique ce qu'il a compris et appris;
- Utilise des justifications:
 - ✓ déni;
 - ✓ banalisation;
 - ✓ thèse de la provocation;
 - ✓ thèse de la défense;
 - ✓ circonstances particulières.

QUESTIONS / GRAVITÉ	GRAVITÉ FAIBLE	GRAVITÉ MODÉRÉE	GRAVITÉ ÉLEVÉE
À quelle fréquence?	Rarement impliqué	Impliqué à l'occasion	Souvent impliqué
Depuis quand? (persistance)	Ayant débuté récemment	Présent depuis plusieurs semaines	Persiste depuis plusieurs mois
Dans combien d'endroits? (constance)	Dans un seul endroit	Dans plus d'un endroit	Dans différents contextes (ex.: cour, casier, corridor, classe, transport, réseaux sociaux, maison)
Quels sont les impacts? (intensité et dangerosité)	Impact mineur pour soi ou pour les autres	Entraîne une perturbation pour le jeune ou dans son entourage	Entraîne une perturbation grave pour le jeune ou dans son entourage
Quelle est l'intervention appropriée?	Universelle auprès de tous les élèves de l'école	Intervention ciblée et rapide avec soutien individuel	Intervention intensive accompagnée des services d'aide (de l'école, de la commission scolaire et de la communauté)

Équipe du dossier climat scolaire, violence et intimidation, Ministère de l'Éducation et de l'enseignement